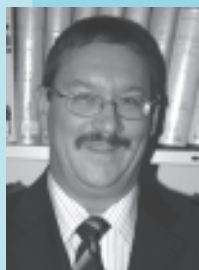




Éditorial

par Michel Claveau



Chers collègues, j'avais l'intention de vous entretenir d'un sujet léger pour cet été. Je m'apprêtais à vous souhaiter des vacances ensoleillées et beaucoup de plaisir lorsque je me suis souvenu de l'intervention d'une collègue américaine lors du dernier congrès d'OCLC, en février dernier, qui rappelait que les bibliothèques suivent le développement du citoyen tout au cours de sa vie. Cela m'a rappelé le manifeste de l'UNESCO. Et là, le sujet est passé de léger à dramatique, mais n'exagérons pas, tout au moins à sérieux. Je vous entretiendrai donc d'un sujet sérieux.

Le manifeste de l'UNESCO, dans son préambule d'introduction, déclare ceci:

*« La liberté, la prospérité et le développement de la société et des individus sont des valeurs humaines fondamentales. Elles ne peuvent s'acquérir que dans la mesure où les citoyens sont en possession des informations qui leur permettent d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société. Une participation créatrice et le développement de la démocratie dépendent aussi bien d'une éducation satisfaisante que d'un accès libre et illimité à la connaissance, la pensée, la culture et l'information ».*¹

Ce préambule positionne – au cœur des préoccupations des bibliothécaires – les citoyens éduqués et informés, ceci afin que ces derniers puissent

Des bibliothèques tout au long de la vie

exercer leurs droits démocratiques et jouer un rôle actif dans la société. De plus, les bibliothécaires sont invités à participer à ce défi de deux façons : 1) en assistant les citoyens dans leur cheminement éducatif individuel et 2) en leur fournissant un accès libre et illimité à la connaissance, à la pensée, à la culture et à l'information. Ainsi, les bibliothèques, véritables institutions du savoir, sont des conditions fondamentales nécessaires à l'éducation et à l'auto-formation tout au long de la vie des citoyens.

Les études démontrent que plus un enfant est mis en contact rapidement avec les livres, plus il aura de chance de réussir. À ce propos, les bibliothèques publiques du Québec ont mis en place un merveilleux programme : « **Une naissance, un livre** », lequel permet aux nouveaux parents d'abonner un bébé à la bibliothèque et d'obtenir une trousse comprenant un livre cartonné, une peluche, la revue « Enfants » et de l'information complémentaire. Dès 1984, la communauté de Markaryd, en Suède, mettait en place un programme intitulé « **BookNalle** » qui est depuis devenu une référence. « Une bibliothécaire de la section enfantine propose à toute personne venant d'avoir un enfant un rendez-vous à domicile. Elle amène avec elle un large choix d'ouvrages disponibles en prêt, ainsi qu'un livre qu'elle offre en cadeau au bébé. Avec le ou les parents, elle parle de l'acquisition du langage, des livres, de la lecture, et invite toute la famille à se rendre à la bibliothèque »². Des études subsé-

quentes ont démontré que les enfants de Markaryd connaissaient et comprenaient plus de mots et lisaient plus que les autres enfants de leur âge³. Ce projet fut suivi du « **Hässléboken** » de Borås, dans lequel les bibliothécaires pour enfants effectuaient des visites à domicile dans un quartier peuplé en majorité de réfugiés et d'immigrés⁴.

Dans le dernier numéro de *Children & Libraries*, je lisais un article de Betsy Diamant-Cohen intitulé « **First Day of Class – The Public Library's Role in School Readiness** »⁵. Dans cet article, que je vous invite vivement à lire, Madame Diamant-Cohen traite de l'importance de mettre en place, dans les bibliothèques publiques, des programmes pour les tout-petits et leurs parents favorisant le développement des comportements préparant à l'apprentissage de la lecture à l'école. Ces programmes visent à développer le plaisir d'écouter une histoire et à cultiver l'amour des livres, à favoriser le développement des capacités langagières et l'interaction sociale entre les tout-petits, à stimuler l'imagination, à renforcer la capacité

Suite, page suivante

Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités	4
Dossiers et nouvelles	6
À l'agenda	16

Poste publication 40021801
ISSN 0843-140X

d'attention et de concentration, la capacité de mémorisation et de rappel de l'information. La bibliothèque publique se prête très bien à la diffusion de ces programmes puisqu'elle est un lieu gratuit et accessible, un lieu chaleureux pour les enfants où les premières phases de l'apprentissage peuvent se réaliser dans un contexte public, libre et informel. La bibliothèque s'adresse à tous. Elle peut également, par des programmes particuliers, cibler les enfants des milieux défavorisés afin de les initier au livre et au plaisir de la lecture. Évidemment, des activités telles que les heures du conte offertes aux garderies ou aux parents, les programmes d'initiation des parents à la littérature jeunesse, les jeux vidéo éducatifs, les programmes familiaux participent tous à former les citoyens de demain. Les tout-petits sont des êtres qui ont soif de connaissance et de culture. Nous avons le devoir de les stimuler et de les encourager en ce sens. Ainsi, les bibliothèques deviennent des lieux d'initiation culturelle importants. À ce titre, Madame Diamant-Cohen mentionne un programme mis en place par la Baltimore City's Enoch Pratt Free Library intitulé « **Mother Goose on the Loose** »⁶. Ce programme, qui combine la musique, le mouvement, le visuel et le développement du langage, aide les tout-petits à développer leur capacité d'attention et de concentration en compagnie de leurs parents tout en favorisant leur éveil à la musique, à la danse et à la peinture.

À 6 ans, les jeunes débutent l'éducation formelle, c'est le début de l'école primaire. La bibliothèque scolaire prend ainsi le relais et devrait être un véritable outil aux mains des enseignants permettant de renforcer l'apprentissage des compétences et des connaissances chez les élèves. Les bibliothèques scolaires primaires et secondaires se doivent d'initier les élèves à la recherche documentaire, à l'utilisation des outils de recherche et à leurs limites, en plus de les aider à développer un esprit critique face à

l'information récoltée dans le cadre des travaux scolaires. Dès ce niveau académique, les bibliothèques devraient sensibiliser les élèves au respect des droits d'auteur et à ceux des créateurs. Les bibliothèques publiques servent, à ce stade, de sources complémentaires d'information pour les travaux des élèves les soirs et les fins de semaine ainsi que de lieux de lecture pour le plaisir, et ce, tout en renforçant les comportements appris. D'ailleurs, les clubs de lecture d'été jouent un rôle important dans le maintien et le renforcement des compétences acquises à l'école et des habiletés de lecture chez les jeunes, et ceci, dans une atmosphère ludique et informelle. Les bibliothèques publiques peuvent jouer d'autres rôles tel qu'en fait foi le projet « **Bibliothèque à la rescousse** » qui initie les enseignants et les étudiants aux livres, à la bibliothèque et à la recherche documentaire par des ateliers ludo-éducatifs hebdomadaires. Ce programme, établi sur la base d'un partenariat bibliothèques-écoles, réunit 5 bibliothèques et 9 écoles dans 4 zones de revitalisation urbaine intégrée de la Ville de Montréal. Il vise les jeunes de 3^e et de 4^e années. Un autre exemple, le Réseau Biblio de l'Estrie, en collaboration avec le Réseau Biblio de Québec et avec la participation de plusieurs autres bibliothèques publiques de la région et de partenaires (commissions scolaires, écoles, ministère de la Culture et des Communications du Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, TéléQuébec, Sirsi Canada et différents commanditaires), a mis en place le concours « **Livre-toi à l'aventure** » qui a pour but la promotion du livre, de la lecture et des bibliothèques publiques auprès des élèves du primaire. À Ottawa, la municipalité a mis en place le programme « **À chaque enfant sa carte** » dont l'objectif est d'abonner tous les enfants de la ville à la bibliothèque municipale. Les Bibliothèques publiques du Québec, le Réseau BIBLIO du Québec et BANQ sollicitent, depuis 2006, les directions

d'école et les membres des conseils d'établissement afin qu'ils inscrivent sur la liste du matériel scolaire obligatoire la carte de la bibliothèque publique. Il y a également une multitude d'autres programmes et d'expériences de partenariats et de collaboration qui existent présentement entre les bibliothèques publiques et les écoles. Plusieurs visent à pallier les manques criants qui existent dans le réseau scolaire. Certaines de ces expériences sont positives, mais plusieurs se sont avérées des échecs qui ont contribué à maintenir l'état de pauvreté dans les bibliothèques scolaires. La vigilance est de mise en ce domaine. Une mesure importante qui contribuerait au développement du réseau scolaire serait l'engagement de professionnels dans les prochaines années. Des professionnels qui positionneraient la bibliothèque au cœur de la réussite scolaire des élèves.

Parallèlement à cela, les bibliothèques collégiales et universitaires devraient obtenir les moyens de poursuivre leur mission consistant à

Bulletin de nouvelles publié par la
Corporation des bibliothécaires
professionnels de Québec

Éditeur :

Comité de Corpo Clip
My Loan Duong (*collaboratrice*)
Régine Horinstein
Luce Marquis
Lila Mazouzi
Vicky Tessier (*révision*)

Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec

353, rue Saint-Nicolas, Bureau 103
Montréal (Québec) H2Y 2P1
Téléphone : 514-845-3327
Télécopieur : 514-845-1618
Courriel : info@cbpq.qc.ca
Site Internet : www.cbpq.qc.ca

Mise en page : Sabrina Nguyen (CBPQ)

1) soutenir l'éducation supérieure et le développement de la recherche et à 2) assurer l'initiation et la formation des étudiants à la méthodologie scientifique, à la présentation de rapports et de thèses de doctorat et à la recherche documentaire. Cette dernière inclut la recherche avancée et spécialisée, dont celle effectuée à l'aide de bases de données couvrant les divers domaines de la connaissance scientifique.

Pour sa part, la bibliothèque publique prend la relève lorsque l'étudiant a terminé ses études en tant que lieu de mise à jour des connaissances, « d'accès libre et illimité à la connaissance, la pensée, la culture et l'information ». Un lieu favorisant le maintien des habiletés de lecture et d'écriture tout en favorisant le rayonnement de notre culture en Amérique. Les bibliothèques publiques devraient numériser, et rendre accessible à tous, le patrimoine local qu'elles détiennent. Avec la mise en réseau informatique des bibliothèques, le développement d'ententes inter-institutionnelles telles celles qu'on voit à Sherbrooke et à Ottawa, et le développement de la bibliothèque virtuelle, les bibliothèques deviennent réellement un lieu d'accès illimité à la connaissance, au savoir, à l'information et à la culture des peuples du monde. Le rêve des anciens de la bibliothèque d'Alexandrie est à notre porte. Ainsi, les bibliothèques deviennent des lieux favorisant le développement de citoyens qui participeront activement à leur communauté, à leur ville et à leur pays en contribuant au développement économique, politique, culturel et scientifique. Les bibliothèques publiques ont également un rôle important à jouer auprès des citoyens âgés et des citoyens ayant des problèmes de mobilité en leur fournissant des services de prêt à domicile. À ce titre, le programme « **Tarifs des livres de bibliothèque** » géré par Postes Canada, qui est remis en question par cette dernière depuis plusieurs années, est des plus importants afin de

maintenir cette accessibilité aux citoyens. Le service fut maintenu grâce à une entente entre Postes Canada, la Canadian Library Association et l'ASTED. Cependant, Postes Canada a annoncé qu'elle reverrait les prix pour janvier 2008. Un dossier à suivre.

« **Des bibliothèques tout au long de la vie** » devrait être le leitmotiv des bibliothécaires partout, à tous les paliers d'intervention auprès des décideurs et des citoyens que nous côtoyons dans notre quotidien. Il en va du développement de notre société et de la profession.

Malgré ce sujet sérieux, chers collègues, je vous souhaite de bien profiter de vos vacances et de refaire le plein d'énergie pour la rentrée cet automne.

¹ UNESCO. « Manifeste sur les bibliothèques publiques ».

² Rydsjö, Kerstin. « Les bibliothèques pour enfants en Suède ». In *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t. 44, n° 3.

³ Idem.

⁴ Idem.

⁵ Diamant-Cohen, Betsy. « First Day of Class – The Public Library's Role in School Readiness ». In *Children & Libraries*, vol. 5, n° 1, Spring 2007, p. 40-48.

⁶ Mother Goose on the Loose.

Site Web : www.mgol.org/

Projet Alpha-Biblio : les lieux d'expérimentation retenus.

Montréal, le 27 juin 2007

De nombreux organismes d'alphabétisation et de bibliothèques publiques francophones du Québec ont répondu à l'appel du projet Alpha-Biblio afin de mettre sur pied des activités d'expérimentation communes en vue d'augmenter les capacités de lecture des adultes faibles lecteurs et faibles lectrices du Québec. La liste des lieux d'expérimentation retenus est disponible sur le site de Espace Alpha du Centre d'éducation sur l'éducation des adultes et de la condition féminine (espacealpha.cdeacf.ca/) qui chapeaute le projet.

Attention, l'objectif étant de réaliser au moins une expérimentation par région, certaines seront donc de nouveau sollicitées à la fin du mois d'août et au cours de l'automne 2007.

Pour plus d'information sur le projet Alpha-Biblio, contactez les agentes de médiation-animation-formation, Dominique Malchelosse malchelosse@cdeacf.ca et Geneviève Roberge roberge@cdeacf.ca.

Le projet Alpha-Biblio est une initiative du CDÉACF et des bibliothèques publiques de la Ville de Montréal, en partenariat avec un comité d'orientation composé de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), la commission scolaire René-Lévesque de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, la Fondation pour l'alphabétisation, l'organisme en alphabétisation populaire COMQUAT, le Réseau BIBLIO du Québec, ainsi que la Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQ FP).

Dominique Malchelosse et
Geneviève Roberge
Agentes de médiation-animation-
formation
514 872-8407 / 514 872-7404



L'assemblée générale

Lors de l'assemblée générale tenue le 18 mai 2007 à l'hôtel Holiday Inn Plaza La Chaudière, les membres ont élu le nouveau conseil d'administration et son président.

Le conseil d'administration est composé des administrateurs suivants :

♦ **Président :**

Michel Claveau, *chef de division de la gestion des activités regroupées, Ville de Montréal*

♦ **Vice-présidente :**

Cécile Lointier, *chef de section – Bibliothèques, Arrondissement de Montréal-Nord*

♦ **Trésorier :**

Benoît Ferland, *chef de division – Bibliothèques, Arrondissement de Montréal-Nord*

♦ **Secrétaire :**

Joanne Déry, *chef de la bibliothèque, Musée des Beaux-Arts de Montréal*

♦ **Conseiller :**

Stéphane Legault, *chef de service des activités culturelles et commu-nautaires, Bibliothèque municipale de Lachute*

♦ **Autres administrateurs :**

Caroline Archambault, *bibliothécaire de référence, HEC Montréal*

Sylvie Belzile, *directrice, service des bibliothèques, Université de Sherbrooke*

France Bouthillier, *directrice, GSLIS – Université McGill*

Jocelyne Dion, *membre honoraire*

Richard Dumont, *directeur – Division bibliothèque, École Polytechnique de Montréal*

Andreas Spilioe, *consultant – Service aux bibliothèques, OCLC Canada*

Raymonde Trudel, *bibliothécaire responsable, Cégep de Saint-Jérôme*

Parmi les points abordés à l'assemblée générale, les membres ont adopté la modification aux Règlements des membres relative à la cotisation graduelle des nouveaux diplômés admis à la CBPQ. Ils ont aussi entériné la décision de ne plus publier en version papier les documents administratifs ainsi que le rapport annuel. Toutes ces publications seront doré-

navant disponibles en ligne et en format imprimable. Les membres qui n'auront pas accès à une version électronique pourront obtenir, sur demande à la CBPQ, une version imprimée qui leur sera postée. Cette décision répond autant à un motif écologique qu'économique, la plupart des associations l'ayant adoptée au cours des dernières années.

Par ailleurs, plusieurs motions de félicitations ont été présentées :

- au président de la CBPQ et au Conseil d'administration sortant avec un accent mis sur le départ de M. Marcel Lajeunesse à titre d'administrateur;

- au comité organisateur du congrès;

- à la récipiendaire du prix Bibliothécaire de l'année 2006, Marie-Hélène Parent.

Réunion du nouveau Conseil d'administration

Le nouveau CA a tenu sa première réunion le 14 juin 2007, durant laquelle les administrateurs ont reçu un bilan provisoire du congrès 2007.

Ils ont aussi discuté du congrès 2008 qui se tiendra à Montréal et dont la formule devra être étudiée pour permettre à l'ASTED de se joindre à la CBPQ dans un concept commun. La politique des commandites a été revue et adoptée avec les ajouts proposés et elle sera prochainement mise en ligne. Le CA a aussi voté une résolution afin de reconduire le bail de la permanence pour trois ans et il a évalué la demande d'appui à la 9^e Semaine des bibliothèques publiques.

Réunion de la TAMDAQ

Le 15 juin 2007, le président et la directrice générale ont participé à Québec à la 2^e réunion officielle de la Table des milieux documentaire et archivistique du Québec.

Rappelons que les associations suivantes font partie de la TAMDAQ : l'Association des archivistes du Québec (AAQ), l'Association pour la promotion des services documentaires scolaires (APSDS), l'Association professionnelle des techniciens et techni-

ciennes en documentation du Québec (APTDQ), l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), l'Association des bibliothécaires du Québec (ABQLA), les Bibliothèques publiques du Québec (BPQ) et la Corporation. La réunion a été précédée d'une présentation traitant de l'état de la gestion de l'information et de la relève faite par M. Innes de la firme GCI. Par la suite, les personnes présentes ont discuté de stratégies d'intervention concernant les bibliothèques scolaires, des approches à développer pour assurer la relève dans les différents milieux documentaires et des dossiers à suivre en matière de descriptifs des corps d'emploi du domaine.

La Table tiendra sa prochaine réunion à l'automne.

Congrès 2007

Tenu sous le thème de « Perspectives d'avenir : fonctions, réseaux, relations », le 38^e congrès de la CBPQ a réuni plus de 170 personnes à l'hôtel Holiday Inn Plaza La Chaudière à Gatineau du 16 au 18 mai 2007.

La formule pré-congrès proposait cette année deux tables de discussion, une sur la réorganisation du travail et l'autre, une table internationale, portait sur les nouvelles formations aux professions documentaires en Europe (France, Suisse, Allemagne et Italie). Un séminaire sur la gestion de la diversité complétait cette journée. En guise de pré-cocktail, les participants ont eu le plaisir de découvrir la bibliothèque de Shanghai grâce à la présentation de deux jeunes bibliothécaires de cette bibliothèque, mesdames Zheng Xiaole et Fang Lan. Durant les deux autres journées, les participants ont pu entendre M. Michel Venne, directeur de l'Institut du Nouveau Monde, lors de la conférence d'ouverture, et Mme Gisèle Lalonde au dîner-conférence. Militante de longue date pour les droits des Franco-Ontariens, Mme Lalonde a suscité l'enthousiasme de la salle et a reçu une ovation debout. 18 ateliers thématiques et techniques et une vingtaine d'exposants ont comblé les

participants et les visiteurs. Cette année, la présence de plusieurs conférenciers européens était à signaler. Quant à la soirée divertissement tenue au Café du Musée canadien des civilisations, lequel offre une magnifique vue sur le Parlement, elle a été précédée d'un cocktail à l'hôtel où les Beatles se sont invités sous forme de mascottes, au grand plaisir de tous.

Formation 2007-2008

Le comité, sous la présidence d'Audrey Attia, est composé cette année de Josée Corriveau, de Lila Mazouzi, de Linda Patry et de Nathalie St-Jacques. Il a passé une partie du printemps et du début de l'été à élaborer le nouveau programme de formation 2007-2008 en maintenant un équilibre dans les contenus entre les volets technologique, bibliothéconomique et de gestion.

Les activités de formation répondent aux multiples besoins de perfectionnement des professionnels de l'information et cette année encore, le programme comprend des thématiques d'actualité auxquelles tous sont confrontés. Le programme 2007-2008 s'adresse à tous les professionnels du milieu de l'information documentaire et les membres de la CBPQ sont invités à faire circuler le contenu du programme à toute personne intéressée aux sujets développés dans le cadre de son travail. Le programme est maintenu à jour sur le site de la CBPQ et l'inscription directement en ligne facilite la participation.

Ma bibliothécaire, mon idole

Lorsque que fut proposée la création du Prix Bibliothécaire de l'année, le but premier était de mettre en évidence les réalisations des bibliothécaires qui trop souvent restent dans l'ombre. Et par le fait même, assurer la visibilité la profession. Marie-Hélène Parent, notre Bibliothécaire 2006, nous a présenté un très beau témoignage de l'impact que le Prix peut avoir sur le public. Elle nous a fait part de cette anecdote lors du congrès de mai dernier et nous souhaitons la partager à notre tour avec vous :

« [...] Je ne saurais trop vous encourager à soumettre votre candidature ou celle de vos collègues pour les prochaines mises en nomination. La visibilité que la profession obtient tant au niveau du public que de l'administration est appréciable.

Voici une anecdote qui illustre bien mon propos :

Récemment, un papa est venu me voir pour me parler de sa fille de 14 ans qui est au secondaire et qui déjà est à l'heure des choix qui orienteront son avenir. Le papa en question me mentionne que je suis "l'idole" de sa fille, ce sont les mots employés. Il veut donc savoir ce qu'est le métier de bibliothécaire, ce qu'il faut comme études pour travailler en bibliothèque, comment lui suggérer les meilleurs choix de cours, etc.

Je lui explique donc les différents types de professions qui existent à la bibliothèque : commis, technicien en documentation et les types de bibliothécaires, dans le but de bien lui définir qui sont les gens qui travaillent en bibliothèque et pour m'assurer de la compréhension de ce que veut sa fille et du sérieux de sa demande. La réponse fut extrêmement claire : « Elle veut être bibliothécaire comme toi, tu es son modèle, c'est ce qu'elle veut faire dans la vie ». J'ai donc invité la jeune fille à venir passer une journée de travail à la bibliothèque pour lui faire connaître un peu plus notre réalité, au grand bonheur de tous. Je suis très heureuse de la visibilité que j'ai reçue à titre de bibliothécaire tout au long de notre belle réalisation. Cette visibilité a été d'une importance majeure en mettant le rôle du bibliothécaire professionnel à l'avant-plan auprès de la population. En particulier auprès d'une jeune fille qui s'est sentie interpellée par notre profession et pour laquelle nous servirons de modèle. J'ai été très touchée par le témoignage de ce papa et pour moi, c'est l'une de mes plus belles récompenses [...] »

Diane St-Aubin
Présidente du comité Prix Bibliothécaire de l'année



Décès

Les membres de la CBPQ présentent leurs sincères condoléances à **René A.Gélinas** pour le décès de son épouse **Diane Ayotte** en juillet dernier.



Nominations

Carole Brouillette a été nommée directrice, Information et acquisition de connaissances chez Pratt & Whitney Canada. Auparavant, elle a œuvré pendant 12 ans dans le milieu pharmaceutique.

Cécile Lointier, membre du CA de la CBPQ, est dorénavant chef de section – Bibliothèques à Montréal-Nord.

Fouad Bendifallah est maintenant bibliothécaire des services publics pour les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick au Bureau régional de Campbellton.

Geneviève Cadieux est la nouvelle bibliothécaire responsable de la bibliothèque municipale Françoise-Bédard de Rivière-du-Loup.

Francine Allen est directrice, Soutien aux collections au Réseau BIBLIO des Laurentides.

Nathalie Bélanger est directrice des services de l'information – Bibliothèque au bureau Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l./LLP

Sylvain Martel a été nommé au poste de directeur, Culture et Développement chez Imperial Tobacco où il occupait le poste de directeur, information, affaires corporatives. Ce nouveau poste réoriente sa carrière vers la gestion des ressources humaines.

Réjean Savard, représentant de la CBPQ au Comité consultatif sur le livre, la littérature et les bibliothèques, a été élu président de ce comité le 22 mai dernier, succédant ainsi à madame Lise Bissonnette.

Christiane Charette, bibliothécaire responsable du programme « Les livres dans la rue » à la Ville de Mon-

Suite, page 16



Nouveau nom pour l'École de McGill

Le Conseil des gouverneurs de l'Université McGill a approuvé, en mai dernier, le changement de nom de l'École de *Graduate School of Library and Information Studies (GSLIS)* pour *School of Information Studies*.

« Pour une convention collective... en bons termes »

L'Office québécois de la langue française a publié un mini-vocabulaire portant sur la convention collective. Réalisé par Micheline Lapointe-Giguère, terminologue, avec le concours de Robert Auclair de l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française, de Lola Le Brasseur de la FTQ, de Pierre Poiré du SPGQ, de Lucie Tessier du SFPQ et de Serge Tremblay de la CSD, le document est disponible gratuitement.

Pour en obtenir une copie :
chantal.robinson@oqlf.qc.ca
514-873-2996

Le/la bibliothécaire d'Hollywood

La première du film « *The Hollywood Librarian: A Look at Librarians Through Films* » a eu lieu dans le cadre du congrès de l'ALA le 22 juin à Washington, D.C. Il s'agit d'un mélange d'entrevues avec de « vrais » bibliothécaires et d'extraits de films présentant des bibliothécaires du grand écran, extraits qui servent de transition entre les thèmes de la censure, de la liberté intellectuelle, des enfants et des bibliothécaires, de l'équité salariale et des enjeux du financement.

Un aperçu sur *Youtube* :
www.youtube.com/watch?v=A8kd4fClbwo

Statistiques principales de la culture et des communications

L'édition 2007 est disponible à :
www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/stat_princ_cult.htm
Parmi les statistiques glanées dans cette édition :

Bibliothèques universitaires : variation de 2000 à 2005

Appareils informatiques : une variation annuelle de 11,5 %

Ressources documentaires : monographies 12,5 %

Abonnements (titres) : 23,5 %

Consultation sur place : - 8,0 %

Personnel professionnel : 2,6 %

Investissement : 28 %

Bibliothèques publiques 2000-2004

Bibliothèques publiques autonomes : - 10,7 %

Bibliothèques spécialisées : - 15,9 %

Bibliothécaires : 1,5 %

Revenus :

Contributions municipales : 6,4 %

Employés par bibliothèque : 6,3 %

Répartition de l'effectif selon le sexe 1991-2001

Directeurs de bibliothèques, de centres d'archives, de musées : - 10 %

La proportion hommes/femmes varie de 37,8 % H et 62,2 % F en 1991 avec, en 1996, un taux de 42,5 % H / 57,5 % F pour revenir à 37,6 % / 62,4 % en 2001

Bibliothécaires : le plus haut taux d'hommes est signalé en 2001 :

26,3 % H / 73,7 % F

Variation sur l'ensemble des années : - 26,1 %

Répartition de l'effectif selon l'âge en 2001

Directeurs : total de 905, majorité de 43,1 % des 45-54 ans et de 11 % des 55-64 ans

Bibliothécaires : total de 1880 : 38,6 % des 45-54 ans, 29,8 % des 35-44 ans
Moins de 35 ans : 16,5 % des bibliothécaires

Croissance de l'effectif : variation de 1991 à 2001

Directeurs : - 10,5 % pour les hommes et - 9,6 % pour les femmes

Bibliothécaires : - 18,2 % pour les hommes et - 28,6 % pour les femmes
Premier constat : baisse des effectifs et augmentation significative de l'âge

Dépenses culturelles des municipalités en 2005

OCCQ présente les résultats pour l'année 2005 d'un projet pilote de mesure des dépenses des municipalités au titre de la culture. Ce projet couvrait 11 municipalités qué-

bécoises: Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Sherbrooke, Saguenay et Trois-Rivières. L'objectif était d'élaborer et d'appliquer une méthodologie de mesure des dépenses municipales en matière de culture, ce qui est désormais chose faite. Cette méthodologie permet d'obtenir des statistiques plus détaillées sur la nature des dépenses culturelles que font les municipalités.

L'étude est alimentée de plusieurs tableaux et de chiffres assez intéressants.

Source : Bernier, Serge. « Les dépenses culturelles des municipalités en 2005 ». *L'Observatoire de la culture et des communications du Québec*, n° 28, mai 2007.

Nouvel apport financier pour les bibliothèques de Montréal

M. Benoit Labonté, membre du comité exécutif à la Ville de Montréal et responsable de la culture, du patrimoine, du centre-ville et du design, a annoncé le 21 juin un nouvel investissement de 1,4 M \$ dans le réseau des bibliothèques de la Ville de Montréal afin d'accroître leurs heures d'ouverture. Rappelons par ailleurs que la Déclaration des bibliothèques montréalaises a été cosignée par la mairesse de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et par la mairesse de l'arrondissement du Sud-Ouest, Mme Jacqueline Montpetit.

Par cette signature, les parties s'engagent à :

- Inclure la lecture, le savoir et le rôle des bibliothèques au cœur de leurs actions sociales, économiques et communautaires;
- Maintenir, développer et encourager des partenariats actifs permettant l'émergence d'une culture de la culture et du savoir;
- Promouvoir la lecture, l'innovation et la littératie;
- Consolider leur réseau de bibliothèques;
- Participer à la reconnaissance de Montréal comme ville de lecture et de savoir.

Source : Portail de la Ville de Montréal – Actualités.

Les taxes de la Grande bibliothèque pour les bibliothèques de quartier?

Certains arrondissements de Montréal ont exprimé le souhait que l'impôt foncier payé par la Grande bibliothèque (4,3 millions) serve à financer les bibliothèques de quartier.

Ainsi, le maire de Verdun pense qu'il faut créer un fonds consacré au réseau des bibliothèques de Montréal et cette source de revenus pourrait y contribuer.

Toutefois, Benoit Labonté, maire de Ville-Marie, responsable de la culture au comité exécutif de Montréal, préfère travailler sur une autre formule stable de financement.

Ainsi, en avril, une somme de 9,8 millions pour les bibliothèques montréalaises, financée par un règlement d'emprunt dans le cadre du Plan triennal d'immobilisations, a été adoptée par le comité exécutif. Ce montant servira à des projets spécifiques : 3 millions pour la mise en place d'une collection initiale pour la nouvelle bibliothèque Centrale-jeunes (Père-Ambroise) du quartier Centre-Sud, 600 000 \$ pour rénover la bibliothèque Notre-Dame, dans Saint-Henri, et le reste pour « mettre à niveau » le réseau de bibliothèques.

Il semble qu'on serait encore bien loin des 250 millions sur 10 ans évoqués dans les études publiées sur l'état des bibliothèques de Montréal.

Source : Clément, Éric. *La Presse*, le 3 mai 2007.

Les bibliothèques dans les priorités de la Ville de Gatineau

Le comité exécutif a voté par résolution son acceptation du plan de développement 2005-2015 des bibliothèques présenté en 2006 et sa volonté de le mettre en place.

La Ville de Gatineau va ainsi pouvoir s'adresser au gouvernement pour l'obtention d'une subvention. Ce projet a été choisi comme prioritaire puisqu'il s'agit du service le plus utilisé par les citoyens, avec quelque 65 000 membres inscrits à la bibliothèque. La fréquentation a d'ailleurs augmenté de façon importante dans les dernières

années et des rénovations sont nécessaires. Les bibliothèques de Bowater, de Lucien-Lalonde et de Lucy-Faris manquent d'espace alors que certains quartiers ont connu un développement au cours des dernières années. Le plan de développement des bibliothèques prévoit aussi la construction d'une bibliothèque centrale, ce qui n'est pas encore confirmé.

Source : *Info 07 com*.

Construction d'une nouvelle bibliothèque à Saint-Eustache

La ministre de la Culture et des Communications a annoncé, le 14 mai, la mise en réserve d'un montant de 2 750 000 \$ pour la construction d'une nouvelle bibliothèque à Saint-Eustache, laquelle permettra de doubler la superficie actuelle. La bibliothèque abritera aussi le centre de recherche généalogique de Saint-Eustache. Un concours d'architecture à l'échelle du Québec sera lancé.

À la suite de cette annonce, la Ville de Saint-Eustache pourra poursuivre le projet.

Source : Québec, le 14 mai /CNW Telbec.

Des bibliothèques publiques allemandes commencent à offrir le prêt en ligne!

Monographies et bandes audio électroniques sont maintenant disponibles pour le prêt en ligne depuis le mercredi 30 mai 2007. Il s'agit d'un projet-pilote à l'échelle de l'Europe auquel les bibliothèques publiques de Munich et de Cologne ont emboîté le pas depuis la mi-juin.

Les usagers de la bibliothèque de Hambourg, particulièrement d'une banlieue du sud nommée Würzburg, ont été les cobayes de cette initiative. Celle-ci a débuté avec près de 10 000 titres, disponibles à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit pour leur téléchargement de n'importe quel ordinateur domestique. Les fichiers audio et vidéo utilisent l'encodage Microsoft WMA et peuvent être consultés sur toute interface utilisant les applications Windows. Puis, après 5 jours,

le prêt expire et le document n'est plus consultable.

Les bibliothèques publiques d'Allemagne prêtent plus de 350 millions de documents annuellement. Toutefois, selon la directrice de la Bibliothèque publique de Hambourg, les bibliothèques doivent rivaliser avec les commerçants privés qui empiètent de plus en plus sur leur terrain. Par exemple, la société Amazon loue en ligne les livres que ses visiteurs n'achètent pas. Si Amazon le fait, pourquoi la bibliothèque publique ne le pourrait-elle pas?

Notons que l'emprunt de documents en ligne est un service particulièrement destiné au jeune public friand d'Internet. D'ailleurs, le choix de la région de Würzburg, région dont 70 % de la population n'a pas 40 ans, n'y est pas étranger!

Source : DW Staff/ DPA, www.dw-world.de, *Deutsche Welle*, consulté le 31 mai 2007.

Une ligne érotique pour financer la bibliothèque

Afin de refinancer la principale bibliothèque publique de la capitale autrichienne, le maire a trouvé une nouvelle source d'inspiration : lancer une ligne rose qui propose des textes érotiques, remontant à l'ère victorienne, lus par une actrice à la voix suave. Pour écouter ces extraits littéraires anciens, les donateurs doivent payer 39 cents la minute. L'exercice aura duré 20 jours et si on en juge par le premier jour – 158 personnes ont appelé pour une durée de 11 heures au total –, on peut espérer qu'une somme substantielle aura été récoltée pour rénover et agrandir la bibliothèque.

Source : *7 sur 7*, 11 mai 2007.

Retour de 5,50 \$ sur investissement pour chaque 1 \$ de taxes pour les bibliothèques publiques

Selon une étude menée par l'université North Carolina's School of Information and Library Science, les payeurs de taxes de Pennsylvanie bénéficient d'un retour de 5,50 \$ sur investissement pour chaque dollar de taxes

en bibliothèque. Si le réseau des bibliothèques de Pennsylvanie devait disparaître, il en coûterait 1,34 milliard de \$ en perte pour les usagers et l'économie locale.

L'étude comprend 1 128 entrevues téléphoniques à travers l'État, un sondage en bibliothèque auprès de 2 614 utilisateurs dans 19 bibliothèques et succursales, un sondage auprès de 226 bibliothécaires du milieu universitaire, d'entreprises et d'organismes privés ainsi qu'un suivi auprès de 112 bibliothèques publiques.

Ainsi, l'étude révèle que durant une année, 51,6 % des adultes de la Pennsylvanie ont visité en personne la bibliothèque et que 13,2 % ont utilisé une connexion à distance. Les usagers fréquentent en majeure partie la bibliothèque afin d'obtenir de l'information reliée aux activités de leur travail, de faire des recherches personnelles ou sur des enjeux familiaux, d'étudier ou de se tenir à jour.

L'étude complète :

www.statelibrary.state.pa.us/

Source : Pennsylvania Library Association, 12 juin 2007.

Les ordinateurs remplaceront-ils les bibliothèques publiques?

Certainement pas selon Doreen Turpen, directrice des projets spéciaux pour la bibliothèque régionale de district de Fort Vancouver, qui reçoit cette information de forums publics. Ainsi, ce que les gens veulent, c'est plus d'espace public et privé, des endroits calmes pour la lecture et d'autres pour des groupes d'utilisateurs d'ordinateurs qui peuvent interagir. Les forums de discussion ont aussi permis de dégager la perception qu'ont les utilisateurs de la bibliothèque : cette dernière est un lieu de rassemblement public dans la communauté où on retrouve aussi des expositions d'art local. Plus que jamais la bibliothèque publique devient un lieu social, familial et convivial.

Source : *The Colombian*, 14 mai 2007.

Utilisation des bibliothèques universitaires et de leurs services

Voici les points qui ressortent d'un récent rapport américain :

- Chercheurs et bibliothécaires s'accordent pour dire que le rôle principal des bibliothèques universitaires sera l'accès et la gestion des ressources électroniques.

- Chercheurs et bibliothécaires considèrent qu'il est peu probable que les services de bibliothèque voient une augmentation des demandes de développement de stratégies de recherche et de l'exécution des recherches documentaires. [Donc, le service clé en main, où l'utilisateur ne reçoit que les résultats de la recherche, ne sera pas prisé en milieu universitaire.] Ainsi, le rôle des bibliothèques au niveau de la diffusion de l'information [par exemple, veille et envoi d'articles] ne prendra pas d'ampleur.

- Les bibliothécaires croient qu'investir leur énergie à former et à conseiller les usagers sur la recherche documentaire et sur la qualité de l'information est leur rôle principal, tandis que les chercheurs estiment que persistent certains défis pour les bibliothèques dans l'organisation effective et durable des rôles de conseillers et d'experts.

- On remarque aussi des différences marquées entre la vision des bibliothécaires et celle des chercheurs quant au rôle à venir des bibliothèques dans l'appui à la recherche. Un dialogue serait nécessaire pour s'assurer que la relation entre les services des bibliothèques et les chercheurs d'une institution se développe de façon plus efficace et pertinente.

- La collaboration et le développement de liens entre différentes institutions s'accroîtront par région, entre autres par le biais du Virtual Research Environment. Les bibliothèques y seront possiblement impliquées. Elles pourront, par exemple, être sollicitées dans la coopération pour leurs services et l'échange des ressources documentaires.

Deux graphiques montrent la relation entre les chercheurs américains dont il question dans ce rapport et la publication scientifique électronique.

Commentaire de M. Jean-Michel Salaün, directeur de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information : « un rapport récent et très éclairant vient d'être publié sur les usages des bibliothèques par les chercheurs américains. Il montre, une nouvelle fois, l'extrême rapidité des changements et aussi des différences importantes et inquiétantes de perceptions entre chercheurs et bibliothécaires ».

Source : Researchers' Use of Academic Libraries and their Services. A report commissioned by the Research Information Network and the Consortium of Research Libraries, RIN & CURL, April 2007.

Les bibliothécaires universitaires sont invités à jouer aux jeux vidéo

Il a été conseillé aux participants du congrès de l'ALA de jouer à des jeux vidéo s'ils désirent être plus au diapason des besoins des étudiants. Selon les conférenciers, les étudiants des collèges et des universités sont des « indigènes numériques » qui ont appris à rassembler l'information et les techniques d'analyse, alors que les bibliothécaires sont plutôt « des immigrants numériques » qui doivent adopter de nouvelles techniques pour rejoindre leurs jeunes usagers.

Un « indigène numérique », par exemple, ne prendra pas la peine de lire un manuel d'instruction avant d'utiliser un nouveau jeu, il fera tout simplement des essais; de la même manière, il ne devrait pas devoir passer par de longues explications sur l'utilisation des outils de la bibliothèque avant de rentrer dans le système. Ainsi, les jeux vidéo sont conçus même pour de mauvais joueurs et les outils de la bibliothèque devraient l'être aussi en limitant les frustrations.

Il a été proposé aux bibliothécaires de tenir des « partys » sur le réseau local dans la bibliothèque après les heures d'ouverture, d'offrir un support en ligne par messagerie instantanée ou par message texte et, évidemment, de jouer aux jeux vidéo.

Source : Arendt, Susan. *Wired Blog Network*, 25 juin 2007.

Un prix d'architecture pour la Grande bibliothèque

Le 17 avril dernier, Bibliothèque et Archives nationales du Québec annonçait que la Grande bibliothèque

se méritait « l'un des prestigieux prix d'architecture AIA/ALA *Library Building Awards 2007* remis conjointement par l'American Institute of Architects et l'American Library Association ». Ces prix honorent les meilleures réalisations en design de bibliothèque.

Source : Legentil, Danielle. « La Grande Bibliothèque récipiendaire d'un prestigieux prix d'architecture ». *Communiqué de presse – BANQ*, 17 avril 2007.

Le CAREQ

C'est à l'initiative de BANQ qu'un Consortium d'acquisition de ressources électroniques (CAREQ) a été créé en 2003 par les bibliothèques publiques du Québec. Le CAREQ négocie des ententes avec des fournisseurs de ressources électroniques aux meilleures conditions possibles. Outre la qualité des ressources électroniques, l'accès aux bases de données à partir du domicile des abonnés constitue un principe de négociation fondamental. Par ailleurs, l'établissement de ponts avec d'autres consortiums tels que celui de la CRÉPUQ, laquelle regroupe les universités québécoises, constitue une autre avenue explorée pour améliorer l'offre.

Source : Charuest, Isabelle. « Le Consortium d'acquisition de ressources électroniques du Québec (CAREQ) ». *In À rayons ouverts*. Hiver 2007, n° 70, p. 11.

La référence virtuelle coopérative

L'utilisation massive d'Internet a entraîné la migration du service de référence à distance vers le Web. BANQ offre ce service, lequel a permis de répondre à plus de 20 000 questions depuis son introduction, avec une moyenne mensuelle de 1 000 à 1 400 demandes. Selon les besoins exprimés, l'aide apportée par les bibliothécaires prend « la forme de suggestions de lecture, d'une liste bibliographique ou encore d'une assistance technique pour l'utilisation de ressources en ligne » offertes sur le portail de BANQ. Il s'agit d'un service qui s'adresse aux individus, mais aussi aux biblio-

thèques publiques. D'ailleurs, les usagers sont invités à communiquer d'abord avec leur bibliothèque locale avant de s'adresser à BANQ, laquelle assume un rôle de bibliothèque-ressource. En effet, BANQ met son expertise à la disposition des bibliothèques lorsque leurs propres ressources sont insuffisantes pour répondre aux besoins de leurs usagers. Par ailleurs, BANQ est en mesure de « prendre la relève pour les demandes de référence et d'information qui relèvent de ses champs d'expertise et d'excellence sur le Québec ».

Puisque les expériences démontrent que la collaboration présente de nombreux avantages pour les bibliothèques qui souhaitent offrir des services de référence en ligne, un projet est présentement à l'étude afin de regrouper les bibliothèques québécoises intéressées à mettre en commun leurs ressources pour offrir un service enrichi à l'échelle du Québec. BANQ est déjà impliquée dans le développement d'un réseau de référence coopératif francophone à l'échelle internationale.

Source : Gagnon, Maryse. « La référence à distance et le projet de référence virtuelle coopérative... pour soutenir les bibliothèques auprès de leurs usagers ». *In À rayons ouverts*. Hiver 2007, n° 70, p. 14-15.

Collection de romans pour les jeunes de 14 à 18 ans

BANQ a développé une collection pour les jeunes de 14 à 18 ans adaptée à leurs besoins. Celle-ci vise à maintenir, voire à stimuler, le goût de la lecture. Il s'agit d'une collection qui permet de faire le « pont entre la littérature jeunesse et la littérature adulte en proposant des titres qui privilégient les thèmes et les genres prisés par les adolescents ». On peut repérer ces titres – plus de 3 000 en français et en anglais – dans le catalogue Iris en cochant la case Collections et en choisissant « Romans pour adolescents ».

Source : Launière, Hélène de. « Une nouveauté : la collection de romans pour les jeunes de 14 à 18 ans ». *In À rayons ouverts*. Hiver 2007, n° 70, p. 26-27.

Collections et services adaptés aux besoins des usagers handicapés

À l'hiver 2007, BANQ a produit l'Analyse des besoins et pistes de solutions en vue d'améliorer les collections et les services de bibliothèque offerts aux personnes handicapées. Certaines propositions contenues dans ce portrait se retrouvent dans le Plan d'action 2007 relatif aux personnes handicapées.

On retrouve ce plan à l'adresse : www.banq.qc.ca/documents/services/services_aux_handicapes/Plan_d_action-CA20070118.pdf

Source : Laforce, Esther. « Des livres, des collections et des services adaptés aux besoins des usagers handicapés ». *In À rayons ouverts*. Hiver 2007, n° 70, p. 31.

Instrument de recherche en littérature québécoise (IRLQ)

L'IRLQ est maintenant disponible sur le portail de BANQ dans la section « Nos publications ». Il s'agit d'un instrument qui fournit une « liste exhaustive des outils bibliographiques présentement disponibles sur la littérature québécoise et sur les littératures de la francophonie ». Il est divisé en cinq sections : les textes de la littérature québécoise, les grands instruments de recherche, les répertoires sur les auteurs et sur les œuvres, le repérage d'articles sur la littérature québécoise, les mémoires et les thèses ainsi que les grands instruments de recherche sur les littératures de la francophonie. Chaque section contient des références à des ouvrages en format papier ainsi que des hyperliens menant à des instruments numérisés.

Source : Crevier, Isabelle. « L'IRLQ : une ressource incontournable en littérature québécoise ». *In À rayons ouverts*. Hiver 2007, n° 70, p. 25.

Le projet Google Book Search s'adjoint douze nouvelles bibliothèques

En signant un nouvel accord avec le *Committee on Institutional Cooperation*, Google a presque doublé le nombre de bibliothèques inscrites à son projet de numérisation de livres Google Book

Search.

Le contrat signé avec le *Committee on Institutional Cooperation* permettra à Google d'ajouter douze nouvelles bibliothèques à son initiative Book Search. On parle de numériser pas moins de 10 millions d'ouvrages supplémentaires. Grâce à ce contrat, ce sont les universités suivantes qui rejoignent le projet de numérisation des manuscrits : Chicago, Illinois, Indiana, Iowa, Michigan, Michigan State, Minnesota, Northwestern, Ohio State, Penn State, Purdue et Wisconsin.

Source : Ercolani, Émilien. *L'informaticien*, 8 juin 2007.

Ajout d'une bibliothèque francophone au projet Google Book Search

La bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCU) vient de signer un partenariat avec Google pour la numérisation d'une grande partie de sa collection. Ce projet permettra de numériser près de 100 000 volumes libres de droits des collections vaudoises anciennes et datant des 17^e, 18^e et 19^e siècles.

Source : *Infostratégies.com*, 23 mai 2007.

Résultats de l'enquête mondiale ebrary sur les livres électroniques

ebrary(R) (www.ebrary.com), principal fournisseur de services et de technologies de contenu électronique, a annoncé la mise à disposition du public, sans frais, des résultats de son enquête informelle sur le livre électronique, réalisée auprès de 583 bibliothécaires à travers le monde. Toute personne souhaitant recevoir une copie peut s'inscrire sur le site www.surveymonkey.com/s.aspx?sm=kqxP

Parmi les constats clés de l'enquête, citons notamment les suivants :

- Les participants ont classé Google et d'autres moteurs de recherche comme les moyens les moins couramment utilisés par les usagers pour trouver des livres électroniques.

- Google et d'autres moteurs de recherche ont également été cités comme

les facteurs poussant le moins à l'utilisation des livres électroniques, alors que le catalogue de la bibliothèque et les recommandations des professeurs et des employés ont été classés facteurs les plus dominants.

- 78 % des participants ont évalué l'utilisation des livres électroniques dans leurs bibliothèques d'assez bon à excellent.

- 81 % des participants considèrent comme « très » importante l'intégration des livres électroniques à d'autres ressources de la bibliothèque et à l'information disponible sur le Web.

- Le nombre de participants à avoir choisi l'abonnement et l'achat comme leurs modèles de choix pour l'acquisition de contenu numérique était presque égal.

- 56 % des participants numérisent leur propre contenu ou envisagent sérieusement de le faire et 81 % ont indiqué qu'ils numériseraient leurs matériaux sur place.

- Le prix, les domaines d'intérêt et les modèles d'accès ont été cités comme les facteurs les plus importants lors de l'abonnement ou de l'achat de livres électroniques.

Source : *Fininfo*, 13 juin 2007.

Librivox, un des plus grands producteurs de livres audio au monde

Créé en 2005 par Hugh McGuire, écrivain montréalais et spécialiste de l'Internet, Librivox offre chaque mois sur son site de quarante à cinquante œuvres du domaine public en version audio. Librivox réunit désormais une communauté de 1 000 lecteurs qui ont enrichi son catalogue de quelque 500 œuvres audio, avec des textes rendus disponibles par le projet Gutenberg, une bibliothèque virtuelle qui rassemble 20 000 titres. Bien que la plupart des titres soient en anglais, des œuvres en français font leur entrée. La clientèle de Librivox se compose de travailleurs assidus à leur ordinateur, de personnes aveugles et de professeurs. www.librivox.org.

Source : St-Jacques, Sylvie. *La Presse*, 27 mai 2007.

Le CRDI lance sa bibliothèque numérique

Le Centre de recherches pour le développement international a annoncé le lancement de la Bibliothèque numérique du CRDI, un tout premier dépôt institutionnel à libre accès créé par un organisme canadien de financement de la recherche.

La Bibliothèque numérique du CRDI offre un accès complet, par Internet, à la riche masse documentaire du CRDI en matière de recherche. En plus de mettre gratuitement l'information à la disposition de tous, ces archives ouvertes fournissent aux chercheurs recevant des fonds du CRDI une plateforme indispensable où publier et diffuser leurs travaux. La Bibliothèque numérique du CRDI est un dépôt institutionnel. Depuis 2000, plus de 700 établissements d'enseignement et organismes de recherche à travers le monde ont constitué de telles archives ouvertes, mais le CRDI compte parmi les premiers organismes de financement de la recherche pratiquer un tel dépôt.

La Bibliothèque numérique du CRDI aidera donc les partenaires de recherche des pays en développement à participer aux échanges sur les grands enjeux du développement qui ont cours à travers le monde, tout en assurant un plus grand rayonnement de leurs travaux.

Source : Ottawa, le 23 avril /CNW Telbec.

Les livres encore populaires malgré Internet

Selon les statistiques publiées par l'American Library Association (ALA), le nombre de visites dans les bibliothèques publiques a augmenté de 61 % entre 1994 et 2004. L'état de la situation des bibliothèques américaines en 2007 indique près de 2 milliards de visites en bibliothèque pour l'année 2004 (www.ala.org/State2007). La présidente élue de l'ALA, Lorie Roy, a déclaré que près de 99 % des bibliothèques aux États-Unis offrent un libre accès à Internet et qu'Internet a eu comme effet de stimuler plus de gens à avoir recours à leur bibliothèque en

augmentant leur intérêt pour l'information et la connaissance.

Source : Pegasus News, 12 juin 2007.

La British Library veut votre courriel

La British Library collectionne des millions de courriels afin de montrer aux futures générations de quoi on parlait au début du 21^e siècle. Appuyée par Microsoft, la BL veut collectionner des millions de courriels pour ses archives, l'objectif étant de récolter des plaintes, des gaffes, de l'humour, des idylles et autres sujets. Si vous désirez participer à cette aventure, envoyez un courriel à email@emailbritain.co.uk

Source : Farrell, Nick. *The Inquirer*, 4 mai 2007.

Les organismes fédéraux des É.-U. sont de plus en plus présents sur Second Life

C'est la société Linden Lab, de San Francisco, qui a créé le logiciel Second Life en 2003 pour offrir une nouvelle forme d'expérience commune. Les résidents de Second Life construisent et possèdent l'infrastructure numérique du monde, notamment des maisons, des véhicules, des boîtes de nuit, des magasins, des paysages, des vêtements, des jeux, des îles, des écoles, des entreprises, des organismes publics et des bibliothèques.

Toute personne peut gratuitement devenir membre en s'inscrivant auprès de Second Life et en créant un avatar, c'est-à-dire une représentation virtuelle de sa personne. Selon Linden Lab, cet univers virtuel fourmille de personnes, de distractions, d'expériences et de possibilités.

On compte plus de 6 millions de résidents du monde entier dans cet univers virtuel auquel vient de se joindre un petit nombre d'organismes fédéraux des États-Unis qui cherchent à tirer profit des possibilités de ce nouvel univers en matière d'éducation, de collaboration et de vulgarisation. Parmi ces organismes, il y a l'Administration nationale des études océaniques et atmosphériques (NOAA), l'Admi-

nistration nationale de l'aéronautique et de l'espace (NASA), l'Institut national de la santé et sa Bibliothèque nationale de médecine, le Centre d'épidémiologie des États-Unis (CDC) et la Chambre des représentants des États-Unis.

Le ministère de la Sécurité intérieure, la Fondation nationale des sciences et de nombreux autres organismes fédéraux ont aussi dans ce monde virtuel des représentants qui assistent à des réunions périodiques en ligne de représentants des pouvoirs publics pour discuter de Second Life et des meilleurs moyens de tirer parti de ses possibilités.

Ainsi, on retrouve dans ce monde virtuel l'île d'information sur la santé, une bibliothèque médicale et un hôpital virtuel créés grâce à l'aide financière (40 000 dollars) que la Bibliothèque nationale de médecine (NLM) a accordée à un groupe dénommé Library Alliance, en Illinois, à titre de fournisseur de services d'information sur la santé dans l'univers virtuel.

Cette île comprend trois bâtiments : une bibliothèque d'œuvres sur la santé pour les consommateurs, une bibliothèque médicale et un centre de santé. Par la suite, ce projet offrira des programmes de formation, de vulgarisation à l'intention des milieux médicaux virtuels, des ressources en matière de santé pour les consommateurs et un soutien individualisé pour les résidents de Second Life.

Et le but derrière tout cela? Étudier la possibilité de se servir de Second Life pour améliorer l'accès à de l'information de grande qualité et de grande exactitude en matière de santé, notamment pour les catégories défavorisées de la population.

Source : Pellerin, Cheryl. Rédactrice de l'*USINFO*. 3 mai 2007. (<http://usinfo.state.gov/francais/>)

Droits d'auteur et conservation numérique

En 2005, la Commission européenne a relancé la Bibliothèque numérique européenne, une initiative visant à encourager les États membres à numériser, à sauvegarder et à mettre à

disposition de tous leur héritage culturel.

D'ici 2008, deux millions de livres, de films, de photographies, de manuscrits et d'autres œuvres culturelles seront accessibles par la Bibliothèque numérique européenne. Toutefois, les choses ne sont pas si simples, notamment dans deux domaines.

1. Les œuvres orphelines, qui sont des œuvres pour lesquelles les détenteurs des droits d'auteur sont non identifiées ou non localisés. Parmi les matériels textuels et audiovisuels, une grande quantité de travaux ne possèdent pas de statut de droits d'auteur déterminé. Dans ce cas, on propose la mise en place par les États membres de mécanismes permettant l'utilisation de ces travaux à des fins non commerciales. Ces mécanismes devraient protéger toute sorte d'œuvres orphelines et obliger les utilisateurs à effectuer des recherches sérieuses sur les détenteurs des droits d'auteur avant de pouvoir utiliser le matériel.

2. Les matériels épuisés. Ici, on propose un modèle de licence visant principalement les bibliothèques. Cette licence donne l'autorisation à la bibliothèque de disposer du droit non transférable de numériser et de mettre le matériel à disposition des utilisateurs dans des réseaux fermés. L'auteur ou l'éditeur conserve cependant les droits d'auteur du travail et peut révoquer la licence à tout instant. Dans le cas d'un retrait de plus de 10 % du matériel autorisé, la bibliothèque peut réclamer un remboursement des coûts.

Source : Cordis nouvelles, 19 avril 2007.

Première machine à livres Espresso

Le 21 juin dernier, la première machine à livres Espresso (EBM) a été installée en démonstration à la New York Public Library's Science, Industry and Business Library (SIBL). Cette machine automatique de production de livres brevetée va révolutionner la publication en imprimant et en livrant en quelques minutes un livre. La machine EBM est un produit de On Demand

Books, LLC

(www.ondemandbooks.com).

Les usagers de la bibliothèque ont eu l'occasion d'imprimer gratuitement des copies d'ouvrages classiques du domaine public comme *Les Aventures de Tom Sawyer*. Les ouvrages du domaine public sont fournis par l'Open Content Alliance (OCA) qui recèle dans sa base de données plus de 200 000 titres.

La EBM est présentement disponible pour achat par les bibliothèques et détaillants et pourrait potentiellement permettre aux lecteurs de partout d'obtenir un titre dans n'importe quelle langue, que le livre soit ou non imprimé. Le logiciel propriétaire de la EBM transmet un fichier numérique à la machine, laquelle automatiquement imprime, relie et coupe la sélection du lecteur en quelques minutes en un livre de poche. À l'encontre des systèmes actuels d'impression sur demande, les EBM sont des machines automatiques complètement intégrées qui ne requièrent qu'une intervention humaine minime.

Ce modèle orienté directement vers l'utilisateur élimine les coûts d'envoi et d'entreposage des livres et offre simultanément un accès global à des millions de nouveaux titres ou d'anciennes publications. Plusieurs machines seront installées cet automne en démonstration, notamment au Canada à la librairie du campus de l'Université de l'Alberta.

Source : *PRWeb Newswire*, 21 juin 2007.

Documentaire sur la baladodiffusion

Mise en ligne sur le site Educnet d'un dossier documentaire qui aborde de multiples aspects de ce nouveau mode de diffusion de contenus. On y trouve des définitions, le concept de la baladodiffusion, la possibilité de créer et de publier un podcast, des informations sur les répercussions et les impacts sociaux de ce mode de diffusion, ainsi qu'une Webographie et un glossaire.

Source : Dossier documentaire sur la "baladodiffusion", *Documentaliste - Sciences de l'information*, volume 44, n° 1, p.10, 2007.

Services multimédias personnalisés

Michèle Battisti fait état, dans un compte rendu élaboré dans le cadre de l'IFLA 2006, des outils variés et des services développés par les bibliothèques publiques en Europe, notamment pour créer un environnement personnalisé. Ces services permettent d'attirer un public varié. Les bibliothèques publiques danoises, par exemple, proposent des services de prêt en ligne par téléchargement provisoire sur place, mais aussi au domicile de leur public, d'œuvres textuelles et musicales. La population peut présentement prendre connaissance de tous les détails techniques, marketing, juridiques et financiers de ces services très populaires dans ce pays.

Source : Battisti, Michèle. « Des services multimédias personnalisés ». *Documentaliste - Sciences de l'information*, volume 43, n° 5-6, p. 319, 2006.

Projet de Bibliothèque numérique mondiale

Préparation du lancement de la Bibliothèque numérique mondiale par l'Unesco et par la Bibliothèque du Congrès des États-Unis. Ce projet doit être mené en coopération avec d'autres bibliothèques et institutions culturelles du monde entier. L'objectif est de promouvoir les échanges internationaux et interculturels, d'étendre le contenu non anglophone et non occidental sur le Web et de contribuer au développement du savoir. Le fonds réunira des documents rares, des manuscrits, des cartes, etc. Le principal aspect de ce projet concerne le renforcement des capacités dans les pays en développement. Ceci va permettre à tous les pays et régions de participer à la Bibliothèque numérique mondiale et d'y être représentés.

Source : « Le projet de Bibliothèque numérique mondiale ». *Documentaliste - Sciences de l'information*, volume 43, n° 5-6, p. 276, 2006.

Chute du marché des systèmes de gestion des ressources électroniques en 2006

La baisse de 20 % du volume du mar-

ché est le résultat de deux facteurs : les petites bibliothèques conduisent de petits projets et les grosses s'engagent dans des projets de portails tournés vers des usagers hors les murs. Les sociétés sont en concurrence avec des fournisseurs de systèmes de gestion de bibliothèque tels que Opsys. Trois contrats sur quatre concernent les bibliothèques publiques avec comme principales entreprises Pulcra CD-Media, Archimed et Décalog. Les contrats d'Inedo Media concernent les plus gros établissements. Quant aux bibliothèques universitaires, elles s'intéressent désormais aux portails et aux ERM commercialisés par les fournisseurs de SGB. Présentement, on se demande comment l'offre de systèmes de gestion des ressources électroniques va-t-elle s'adapter à cette évolution de la demande? Les fournisseurs y répondent chacun à sa manière.

Source : Maisonneuve, Marc. « Systèmes de gestion des ressources électroniques : la chute du marché en 2006 ». *Archimag*, n° 203, avril 2007.

Publications gouvernementales du Québec

Toutes les personnes intéressées par le contenu des publications gouvernementales du Québec peuvent maintenant compter sur un nouvel assistant de recherche à l'adresse : <http://pgq.banq.qc.ca>.

Cet assistant permet d'accéder à plus de 10 000 publications gouvernementales déposées depuis 2001 à BANQ dans le cadre du dépôt légal. On peut effectuer des recherches en texte intégral ou encore bouquiner par titre, par auteur, par sujet, par les rubriques du Cadre de classement des publications gouvernementales du Québec et par langue.

Source : Dubuc, Geneviève. « Plus de 10 000 publications gouvernementales du Québec en texte intégral à portée de clic sur le portail de BanQ ». Communiqué de presse – BANQ, 18 avril 2007.

L'utilisation de PowerPoint : pour enrichir vos présentations

Quelques conseils pour optimiser l'usage de ce logiciel de présentation

et limiter son abus : le considérer comme une aide à l'orateur, utiliser les fonctions animation avec modération et seulement si nécessaire, ne pas saturer les diapositives et au besoin distribuer des photocopies pour partager des données plus détaillées, toujours avoir une solution de secours en cas de panne, ne pas oublier que la présentation s'adresse à un auditoire, alors au besoin ne pas hésiter à dévier de son texte, s'entraîner! Ne pas oublier que ce qui compte avant tout, c'est l'auditoire et que son attention doit demeurer centrée sur le présentateur.

Source : Stacey, Robinson. « PowerPoint est-il toujours à la pointe? ». In *Le Planificateur*, mai 2007, p. 15.

Diverses adresses de sites en SI
« Noté pour vous par votre bibliothécaire » : une section mensuelle de compte-rendus de lectures, de revues de presse et d'événements à l'intention de la communauté de l'EBSI et des professionnels de l'information : www.bib.umontreal.ca/BE/revue-de-presse/default.htm
Objectifs : mettre en relief les nouveautés de la collection de la BBSI ainsi que les nouvelles, les réalisations, les enjeux, les problématiques, les débats et les dossiers marquants d'ici et d'ailleurs dans le monde de la bibliothéconomie et des sciences de l'information.

Source : site Web des bibliothèques de l'UdeM.

Éclairage sur la redocumentarisation de Jean-Michel Salaün

Au cours du débat électoral télévisé au printemps 2007 opposant Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal, les candidats à la présidence, un échange a porté sur l'âge du réacteur nucléaire ERP. Contredisant son adversaire, Ségolène Royal soutenait qu'il s'agissait de la 3^e génération du réacteur. Dans les minutes qui suivent le débat, un internaute consulte l'article sur le réacteur en question publié dans l'Encyclopédie Wikipédia et constate que des corrections ont été apportées dans le texte. Pour donner raison à son

candidat, un partisan de Nicolas Sarkozy a gommé le chiffre 3 pour le remplacer par le chiffre 4! S'ensuit un chassé-croisé de corrections des partisans des deux bords. Au total : entre la soirée du débat et le lendemain à midi, « l'encyclopédie a connu une cinquantaine de modifications entre mercredi soir et jeudi midi. Deux fois plus qu'en un mois! »

Ces faits, qui nous font penser à cet autre cas de redocumentarisation illustré par l'affaire Steigenthaler (<http://bbsi2upoint0.blogspot.com/>), laquelle a donné lieu à une poursuite contre Wikipédia pour diffamation en 2005, sont relatés dans la revue en ligne *Écrans* (ecrans.fr/spip.php?article1267) par Denis Delbecq. Dans le prolongement de l'affaire EPR évoquée aussi par Olivier Ertzscheid, maître de conférence à l'Université des sciences sociales de Toulouse, Jean-Michel Salaün, directeur de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, nous livre sur son blogue (<http://blogues.ebsi.umontreal.ca/jms/index.php/2007/05/05/252-eclairages-sur-la-redocumentarisation>) ses réflexions sur la notion de redocumentarisation en la situant dans le contexte du numérique.

D'abord, qu'entendons-nous par « documentariser »? C'est, selon Jean-Michel Salaün, « ni plus ni moins que le fait de traiter un document », c'est-à-dire le cataloguer, le synthétiser et l'indexer pour le renforcer. L'objectif de la documentarisation est d'optimiser l'usage d'un document afin de permettre un meilleur accès à son contenu et une meilleure mise en contexte. En redocumentarisant un texte, l'utilisateur renforce son utilisation par le réarrangement des contenus sémiotiques. Ce réarrangement couvre deux dimensions. La dimension interne consiste en l'extraction de morceaux musicaux, par exemple, pour les réagencer avec d'autres, ou en l'annotation en marge d'un écrit. La dimension externe implique la reconstitution d'un

ensemble d'archives ou d'un fonds privé par le reclassement des res-sources selon une logique d'asso-ciations. Sur le Web, les possibilités de redocumentarisation sont décuplées et même les documents traditionnels, retransposés numériquement, acquièrent cette plasticité propre aux documents numériques qui leur confère une nouvelle dimension reflétant, pour reprendre J.-M. Salaün, « une organisation post-moderne de notre rapport avec le monde ».

Cependant, souligne J.-M. Salaün, la redocumentarisation ne constitue pas une rupture même si la transformation du document est telle qu'on peut se demander s'il s'agit toujours de la même entité. Les exemples de redocumentarisation, même déviante comme dans les cas mentionnés, montrent que la valeur de preuve intrinsèque à toute ressource reste présente puisque la falsification est retraçable et que les interventions successives peuvent l'enrichir tant qualitativement par l'ajout de sources référencées que quantitativement par les discussions.

Dans une perspective plus globale, cette évolution de la nature du document s'inscrit dans l'évolution même des techniques de l'écrit et de l'organisation documentaire en relation avec le social. Et si changement de paradigme il y a, il s'inscrit plutôt dans la continuité des quatre âges de l'imprimé (<http://blogues.ebsi.umontreal.ca/jms/index.php/2006/10/13/94-les-quatre-ages-de-l-imprime>) définis par A. Marshall que sont l'âge du livre (Gutenberg au 15^e), suivi par l'âge de la presse (19^e), puis par l'âge de la pape-rasse (20^e) pour aboutir à cette époque dans laquelle nous évoluons, l'âge des fichiers, dont les figures marquantes sont T. Berners-Lee et T. Nelson.

Par My Loan Duong, MLS, Bibliothèque de bibliothéconomie et des sciences de l'information, 22/06/07.

SKOS, un langage de représentation de schémas de concepts
Conçu par l'Union européenne dans le cadre du projet SWAD-Europe

(Semantic Web Advance Development for Europe), dans la perspective du Web sémantique, le SKOS (Simple Knowledge Organization System) est un langage permettant de représenter et de gérer des vocabulaires contrôlés comme un thésaurus, un schéma de classification et une liste de vedettes-matière.

Pris en charge par le groupe de travail sur les bonnes pratiques et le déploiement des standards RDF du World Wide Web Consortium (W3C), les travaux ont abouti à la publication en 2003 de SKOS Core Guide et de SKOS Mapping Guide, ainsi qu'à une mise en application servant à valider les technologies retenues en situation réelle et reposant sur les standards RDF (Resource Description Framework) avec le thésaurus du site Semantic Web Environment Directory (www.swed.org.uk). Les principes de représentation tiennent compte des indications portant sur le concept lui-même, dont les termes préférentiels ou alternatifs, les équivalents dans d'autres langues, les termes cachés, très utiles pour gérer les fautes de frappe ou d'orthographe, et les images. Les différents types de notes, les exemples, les notes historiques et les relations sémantiques comme la hiérarchie et les associations sont également rattachés en tant que propriétés RDF.

Le noyau de SKOS (SKOS Core) devra être complété par des extensions (SKOS Extensions) qui permettront de préciser certains attributs d'un concept, comme la note historique, et de raffiner les relations hiérarchiques ou autres. Pour le moment, on en est à l'étape de la répartition de ce qui constitue le noyau et les extensions. Les travaux se poursuivent et le modèle devrait être mis au point en 2008 en attendant la version finale qui rendra statutaires les Recommandations W3C.

Par My Loan Duong, MLS, Bibliothèque de bibliothéconomie et des sciences de l'information, 22/06/07.

Source : *Documentaliste, SI*, 2007, vol. 44, n° 1, p. 75.

Réseau informatisé des bibliothèques gouvernementales **Étude sur le rôle des bibliothèques gouvernementales**

« Les bibliothèques du gouvernement du Québec naissent et meurent au hasard des besoins comme au gré des circonstances » (Rapport Québec, Éditeur officiel du Québec, 1971, p. 16). On sait que dans les entreprises et les organisations, lorsque le contexte budgétaire devient difficile, ce sont les ressources consenties aux bibliothèques qui écopent le plus. Avec l'arrivée d'Internet et des grands moteurs de recherche qui agissent comme un « succédané acceptable » pour la fourniture d'informations, on peut dire que la tendance se maintient. À cela s'ajoutent les départs massifs à la retraite des employés de la fonction publique qui privent la clientèle des bibliothèques gouvernementales d'une expertise de plus en plus nécessaire et recherchée.

Constatant la nécessité de revitaliser le rôle des bibliothèques gouvernementales au sein de l'administration publique et de solidifier leur mandat, le Réseau informatisé des bibliothèques gouvernementales (RIBG) a sollicité le CEFRIO comme partenaire pour réaliser une étude basée sur les trois points suivants :

1. Faire une revue de littérature sur l'avenir des bibliothèques en général et des BG en particulier ;
2. Élaborer et mettre à jour un questionnaire statistique destiné aux responsables des différentes BG pour connaître les activités et les services offerts par ces BG ;
3. Constituer un comité consultatif formé de spécialistes pour enrichir les résultats des travaux afin qu'au terme de cette démarche, les BG puissent produire un rapport et émettre des recommandations appropriées.

Dans le rapport final, le Comité d'experts a dégagé les constats qui ont conduit aux recommandations suivantes :

Pour survivre dans un environnement technologique de plus en plus per-

formant, les BG devront s'adapter, se transformer et innover. Non seulement les rôles et les services des BG doivent être renouvelés, mais les espaces réels, comme virtuels, de ces dernières doivent être repensés pour refléter leur nouvelle vocation de lieu ouvert propice aux échanges et au partage d'informations et de ressources. D'une part, les BG doivent mettre en œuvre des initiatives selon le concept de la bibliothèque 2.0 axé sur la collaboration et le partage et davantage orienté sur les interactions avec les usagers.

D'autre part, les auteurs préconisent la constitution de réseaux pour centraliser les activités de catalogage et d'indexation des ressources. Le regroupement d'achats et le partage de banques de données font aussi partie des pratiques recommandées. Les BG ont tout à gagner dans l'établissement des réseaux et des consortiums, à l'instar des bibliothèques universitaires et publiques, pour élargir leur terrain d'action.

Parmi les actions à mener, le Comité recommande de tenir une enquête auprès des gestionnaires et des décideurs gouvernementaux en même temps qu'auprès des usagers (fonctionnaires, députés) afin d'adopter le « virage client » et d'élargir le rôle du RIBG comme centre de coordination du réseau des bibliothèques gouvernementales (RBG) pour promouvoir les services des BG.

Les actions proposées visent à faire des bibliothèques gouvernementales des maillons forts dans le gouvernement en ligne, car elles ont un rôle important à jouer dans la modernisation de l'État québécois en autant qu'elles puissent s'adapter aux réalités du Web 2.0. Et pour cela, il faut que de nouvelles pratiques de gestion de l'information soient implantées.

Par My Loan Duong, MLS, Bibliothèque de bibliothéconomie et des sciences de l'information, 22/06/07.

Source : « Étude sur le rôle des bibliothèques gouvernementales. »

Site Web : www.ribg.gouv.qc.ca - dans la case « Recherche rapide », taper « Étude sur le rôle des bibliothèques gouvernementales », puis sélectionner « Site Web - public » (et non Catalogue CUBIQ).

Indexation collaborative et folksonomie

La nouvelle génération 2.0 des sites Web se définit de plus en plus comme des « espaces virtuels d'interaction et de réciprocité » ou comme des « plateformes ouvertes à la recherche, autant qu'à création, la diffusion et la publication de l'information ». Sur les sites sont offerts une panoplie d'outils associés à la technologie du Web 2.0, lesquels permettent aux utilisateurs de se réapproprier les ressources de l'Internet qui furent pendant un certain temps l'apanage des professionnels de l'information et de la documentation. De consommateur, l'internaute est devenu collaborateur et contribue par son apport à l'enrichissement du contenu des sites Web. Le phénomène du « tagging » en est l'illustration la plus frappante. Dorénavant, l'internaute organise, traite et publie l'information à l'aide de systèmes d'indexation collaborative libre, décentralisée et personnalisée. En « étiquetant » ses documents avec des mots-clés, ou tags, choisis librement sans terminologie définie, l'internaute organise ses références et définit ses propres points de repère, lesquels mènent à d'autres informations et à d'autres ressources selon ses besoins et ses intérêts, créant ainsi des langages de classification libérés des systèmes hiérarchiques traditionnels.

Citant l'encyclopédie Wikipedia, autre source collaborative par excellence, Odile Quesnel, documentaliste de formation et responsable de la firme Ever Ezida, et Élie Francis, directeur du département Recherche et Innovation d'Ever Team, rappellent que le terme « folksonomie » (dérivé de folk qui veut dire peuple et de taxonomy en anglais, ou taxonomie en français) désigne un système de classification collaborative décentralisé et spontané. Examinant quatre modes d'indexation et de classification présentement disponibles sur la Toile, soit la classification per-

sonnelle, l'indexation par l'auteur, l'indexation par l'utilisateur et la classification globale, Quesnel et Francis expliquent le concept de folksonomie, lequel fait partie intégrante du Web 2.0.

La classification personnelle que nous utilisons tous est ce système de gestion des liens qui permet de mémoriser les adresses URL à l'aide de « signets ». Les signets ou favoris peuvent être classés dans des dossiers à plusieurs niveaux et peuvent être exportés d'un poste de travail à un autre grâce aux outils d'importation et d'exportation. Mode de classification simple et pratique, il ne convient cependant que pour l'organisation d'un nombre limité de fichiers.

Avec l'indexation par auteur, la balise HTML <meta> entre en jeu. L'attribut « name » peut contenir plusieurs mots-clés. L'utilisation de mots-clés par les auteurs se retrouve dans les blogues et dans les référencement des sites et sont visibles par les moteurs de recherche. Cette forme d'indexation a ses limites en l'absence d'un langage documentaire contrôlé et l'utilisateur peut facilement ne pas trouver son compte puisque les aspects d'un document ne sont pas étiquetés par l'auteur. Les auteurs soulignent que cette forme d'indexation par l'auteur est surtout utilisée dans une perspective de promotion de l'information.

Le concept de folksonomie atteint toute sa signification avec l'indexation par l'utilisateur. Ce mode d'indexation est possible sur les sites del.icio.us, furl ou yoono. L'internaute organise des références et des sites pour son utilisation personnelle et n'a pas besoin d'un système de classification hiérarchique, précis et exhaustif. Il décrit lui-même une URL à l'aide de plusieurs mots-clés ou tags. Le mot proposé par un usager est mis à la disposition de la communauté et si ce terme est utilisé par d'autres, il obtient la mention de « populaire ». Par la suite, le système suggère à l'internaute les mots-clés adoptés par consensus et fait ainsi profiter la communauté d'un tron-

commun de termes.

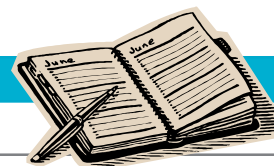
Par contre, peut-on parler de folksonomie dans le cas de la classification globale qui présente un outil de classification sous forme de répertoire, utilisé dans Yahoo et la Toile du Québec, par exemple, et un outil de recherche en texte intégral avec des catégories et des sous-catégories? Car ces types de classification, qui ont été à l'origine des premiers projets collaboratifs sur l'Internet (dont l'annuaire Open Directory Project), sont de type hiérarchique avec des catégories et des sous-catégories. Et même si l'apport de milliers d'utilisateurs est reconnu, les catégories ne sont pas libres et la recherche documentaire est plus stricte.

La spontanéité étant le propre de l'Internet, la caractéristique d'une folksonomie est qu'elle n'est pas structurée. Les termes ne sont pas liés entre eux par des notions de synonyme, de générique ou de hiérarchie. Ce sont les associations entre les termes d'indexation qui entrent en jeu. Par exemple avec JavaScript, on obtient AJAX, DHTML et Compositant.

L'indexation folksonomique s'avère aussi très utile pour les sites d'images, de photos (www.flickr.com) et de vidéos (www.youtube.com). Dans les organisations, l'indexation collaborative peut aussi être pertinente et l'implantation d'outils spécifiques peut contribuer à l'enrichissement du contenu, par exemple pour accentuer certains aspects du document ou pour indiquer le type d'utilisateur à qui il s'adresse tout en respectant certaines règles de sécurité.

Les raisons du succès de l'indexation « de l'utilisateur et pour l'utilisateur » viennent essentiellement du fait qu'elle répond aux besoins des internautes qui ont repris à leur compte le vieil adage comme quoi « on n'est jamais mieux servi que par soi-même ». Avec l'indexation folksonomique, pas besoin de comprendre ce qu'est la

Suite, page suivante



12 octobre 2007

Formation continue de la CBPQ
La communication et la gestion de la diversité interculturelle, du multiculturalisme
Montréal
Information : www.cbpq.qc.ca

19 octobre 2007

Formation continue de la CBPQ
Systèmes intégrés de gestion de bibliothèque nouvelles tendances et processus d'acquisition
Montréal
Information : www.cbpq.qc.ca

Prière d'envoyer vos suggestions à dg@cbpq.qc.ca

20-27 octobre 2007

9^e semaine des bibliothèques publiques
www.bpq.org/main.php?section=1

26 octobre 2007

Formation continue de la CBPQ
Comprendre les conflits et savoir les dénouer!
Montréal
Information : www.cbpq.qc.ca

25-28 octobre 2007

Reno, Nevada
American Association of School Librarians
13^e congrès
The futur begins @your library
www.ala.org/ala/aasl/conferencesandevents/national/reno2007.cfm

Suite de la page 15

structure d'un thésaurus ni d'être linguiste ou documentaliste pour se « retrouver ». Côté technique, l'interface homme-machine, de nos jours simplifiée, permet à l'utilisateur de recourir facilement aux services du site qui offrent une assistance soutenue en proposant les termes les plus populaires, et ce, au moment de l'indexation.

À tous ces aspects s'ajoute le fait qu'en prenant lui-même en main l'indexation, l'internaute participe positivement, selon Francis et Quesnel, au processus de création de l'information.

Prudents, les auteurs recommandent néanmoins de ne pas délaissier l'indexation professionnelle quand elle existe et de garder en tête qu'il existe un écart entre le langage des documentalistes et celui des usagers contributeurs.

Finalement, sans pouvoir prédire l'avenir de l'indexation par les usagers, il reste que c'est par l'autorégulation que l'indexation collaborative peut acquérir ses titres de noblesse.

Par My Loan Duong, *MLS, Bibliothèque de bibliothéconomie et des sciences de l'information, 22/06/07.*

Source : Francis, Élie, et Quesnel, Odile. *Documentaliste – Sciences de l'information*, 2007, vol. 44, n° 1.

Suite des Nominations, page 5

tréal, a reçu le *Ken Haycock Award for Promoting Librarianship* offert par la *Canadian Library Association*. Ce prix pancanadien vise à reconnaître sa contribution significative à la reconnaissance publique de la bibliothéconomie, mais il souligne surtout son engagement dans ce programme qui rejoint les enfants socioéconomiquement défavorisés de Montréal par les livres.

Le programme « Les livres dans la rue » fête cette année ses 25 ans et a rejoint plus de 100 000 jeunes Montréalais par une approche adaptée à leurs besoins et opérant hors les murs de la bibliothèque.

Kenneth-Roy Bonin est le directeur de la nouvelle École des sciences de l'information de l'Université d'Ottawa. L'école sera établie d'ici septembre 2008. M. Bonin a été directeur de l'Université de Sudbury.

Autres nominations

Yvon Lemay se joint au corps professoral de l'EBSI après avoir occupé le poste de professeur au baccalauréat en gestion de l'information à l'Université de Moncton, campus de Shippagan (Nouveau-Brunswick). Il était aussi conférencier invité au 38^e congrès de la CBPQ à Gatineau.

Christine Hiller a été nommée chargée de projets responsable de la négociation, de la mise en œuvre et de la gestion des ententes relatives à l'acquisition en commun de produits et de services documentaires par les bibliothèques universitaires québécoises. Elle représentera les bibliothèques universitaires québécoises au sein de Consortia Canada.